



**Résumé :** *Nous nous interrogeons dans la présente étude à propos des motivations du recours à l'emploi de l'alternance codique chez les étudiants algériens. Dans un premier temps, il s'agit de dresser succinctement la liste des langues majeures et mineures en circulation dans l'espace géographique algérien, en vue de définir la diversité linguistique. Notre propos visera, ensuite, à expliquer les déclencheurs de l'alternance sous le rapport du questionnement classique de Fishman. Enfin nous dégagerons, dans une séquence globale, les différents éléments catalysant le discours métissé.*

**Mots-clefs :** *Diversité linguistique - alternance codique - déclencheur - déficit lexical.*

**Abstract:** *Our query in the present survey will be about the motivations of recourse to code switching use among Algerian students. First, it will be question of raising a succinct list of major and minor languages circulating in Algerian geographical space in order to define the linguistic diversity in Algeria. Our next purpose will be an explanation of switch triggers as related to Fishman's classical questioning. Lastly, we will make out, in global sequence, the different elements catalyzing blent discourse.*

**Keywords:** *Linguistic diversity - Code switching - trigger - lexical deficit.*

**المخلص:** سنحاول من خلال هذه المداخلة طرح إشكالية الباحث على استعمال المزج اللغوي عند الطلبة الجزائريين في محادثاتهم اليومية. في المقدمة سنستعرض قائمة اللغات الأكثر استعمال في المجال الجغرافي الجزائري، هذا بغية التعريف بالتنوع الألسني. ثم بعدها سنقوم بتوضيح المحفزات التي تدفع الطالب بتوظيف لغتين بصفة متناوبة. دراستنا تركز أساسا على الأسئلة الكلاسيكية التي طرحها الأمريكي فيشمان. أخيرا و كحوصلة عامة سنقوم برصد الدوافع التي تجبر المتكلم(الجزائري) على ممارسة هذا الخطاب اللغوي الممزوج.

**الكلمات المفتاحية :** التنوع ألسني - التناوب اللغوي - المحفز - نقص الكلمات.

## 1. Panorama sociolinguistique des langues en Algérie

Avant d'entrer *ex abrupto* dans le vif sujet en vue d'aborder les déclencheurs de l'alternance codique chez les étudiants algériens, dressons d'abord, de façon rapide un panorama des différentes variétés linguistiques en circulation

à l'intérieur de l'espace algérien. La situation linguistique en Algérie est assez diversifiée et complexe. Outre des phénomènes sociolinguistiques liés aux pratiques langagières des locuteurs algériens et des parlers régionaux du pays, nous enregistrons la présence de langues étrangères résultant de raisons historiques, politiques, socioculturelles, économiques ou autres. Nous tenterons de proposer succinctement une classification des divers parlers locaux.

### 1.1. Diversité linguistique

Il convient de noter que le champ linguistique oral et écrit comprend essentiellement le berbère et ses diverses variétés (le mozabite, le kabyle, le berbère des Aurès, le Chleuh, etc.), l'arabe dialectal algérien, l'arabe classique ou littéraire<sup>1</sup> et l'arabe « médiatique ».<sup>2</sup> Le domaine des langues étrangères est très largement dominé par le français ; l'anglais et l'espagnol occupant un rang subalterne circonscrit notamment dans les programmes scolaires et dans certaines sphères limitées du secteur tertiaire. On note également des traces importantes de l'espagnol dans le parler oranais des générations ayant côtoyé la communauté espagnole de cette région lors de l'époque coloniale.

#### 1.1.1. L'arabe langue officielle

La constitution de 1989, dans son article 3, stipule que « l'arabe est la langue nationale et officielle » ; c'est ainsi que cet idiome tend à s'imposer dans des secteurs tels que l'administration, l'enseignement, la presse et les médias. Cependant, en raison d'un fort taux d'illettrisme, cette forme de langue n'est comprise que par le public scolarisé. On peut, approximativement, évaluer que la quasi totalité des Algériens ne communique qu'en arabe algérien ou en berbère.

#### 1.1.2. L'arabe « médiatique »

L'arabe médiatique relève d'un registre de langue mis en place et utilisé de plus en plus par la catégorie cultivée du monde journalistique (lors des interviews et des débats politiques ou littéraires) et du spectacle (dans certaines pièces de théâtre ou au cinéma). C'est une forme intermédiaire entre l'arabe classique et l'arabe algérien.

#### 1.1.3. L'arabe algérien

L'arabe dialectal algérien demeure la langue largement majoritaire. C'est la langue orale (nourrie de nombreux emprunts étrangers) et parlée par une large part de la population. L'intégration de ces emprunts, notamment français, est marquée par des flexions phonologiques résultant de l'influence du substrat local ; par ailleurs, des accents typiques caractérisent les parlers régionaux. En outre, on constate des variations linguistiques<sup>3</sup> propres à chaque région ; on distingue ainsi le parler *oranais*, *algérois*, de l'*Est* algérien... Toutefois, les fluctuations et les nuances entre ces parlers n'altèrent nullement la compréhension entre les locuteurs des diverses régions. Selon l'origine socioculturelle des locuteurs, nous sommes en mesure de classer trois types d'arabe algérien :

- Le parler citadin (de la cité), répandu dans les grandes villes (Tlemcen, Oran, Alger, Constantine...). Cependant, ce parler a subi avec le temps l'influence rurale provoquée par l'exode vers les villes.
- Le parler rural ou *bédoui*<sup>4</sup> qui présente des spécificités phonétiques et morpho-phonologiques.
- Le parler des *Gbala* : il s'agit de nomades qui se déplacent principalement sur les hauts plateaux et le désert saharien ; ils ont leur propre parler relativement peu influencé par les autres parlers régionaux. Leur langue n'a subi que peu d'infiltration d'emprunts.

#### 1.1.4. Le berbère<sup>5</sup>

Le statut de cette langue a connu de grands changements à travers les âges (invasions arabes du X<sup>ème</sup> siècle, colonisation, généralisation de l'arabe à l'indépendance, renouveau du berbère lié aux revendications culturelles et identitaires des populations berbérophones. Au plan étymologique, le terme berbère remonte à une époque lointaine : « *Le terme «berbère» est dérivé de barbare, cette dénomination est étrangère aux communautés qui utilisent cette langue, il est le produit de l'ethnocentrisme gréco-romain qui qualifiait de barbare tout peuple, toute culture et toute civilisation marquée du sceau de la différence* ». <sup>6</sup>

La réhabilitation de la langue berbère procède de la conjugaison de deux facteurs : d'une part la prise de conscience des berbérophones quant à leur acculturation par l'arabisation généralisée et d'autre part la volonté politique du pouvoir de désamorcer un risque de déséquilibre national. C'est en convergence avec ce large mouvement de revendications culturelles que de nombreuses études<sup>7</sup> ont été consacrées à cette langue selon diverses orientations : sociolinguistique, morphosyntaxique et phonologique.

#### 1.1.5. Le français, l'anglais et l'espagnol

Le français, introduit par la colonisation en Algérie, a été imposé dans les institutions administratives, scolaires et universitaires, et a fini par s'intégrer dans le paysage linguistique algérien. Ce processus n'a pas pris fin après l'indépendance, mais s'est au contraire élargi en raison de la généralisation de l'enseignement du français. C'est ainsi que notre observation vise à appréhender ce fait de langue à travers les déclencheurs de l'alternance codique (arabe algérien/français). Pour des nécessités d'ordre économique, l'anglais se voit valorisé en tant que langue dominante à l'échelle planétaire et outil de recherche privilégié des nouvelles technologies. L'espagnol est une langue moins importante que le français. Son enseignement au secondaire lui confère le statut de deuxième langue étrangère au même titre que l'anglais et l'allemand. Par ailleurs, l'espagnol est présent dans le parler algérien des pêcheurs et des habitants du Sahel à l'Ouest du pays en raison du brassage humain dû à la présence ibérique en Algérie et des échanges économiques actuels.

Le plurilinguisme en Algérie demeure une question problématique dans la mesure où les langues en circulation couvrent l'espace énonciatif de façon

inégalitaire. Il se trouve, d'ailleurs, que la diversité linguistique favoriserait l'émergence d'une langue urbaine « la nouvelle langue » - l'alternance codique - assurant l'intercommunication au sein de la société algérienne et par voie de conséquence allant se substituer peu à peu au vernaculaire local.

## 2. Des déclencheurs de l'alternance codique ?

Divers éléments contribuent au déclenchement de la production de l'alternance codique chez les étudiants algériens. Nous introduirons quelques unes des modalités attestées au cours de notre enquête (cf. notamment Malek, 2007). Ainsi, serons-nous amené à nous interroger sur les conditions et le contexte du recours à la forme alternée que constitue la pratique du code switching. À cet effet, nous reprendrons les questions classiques de Fishman<sup>8</sup> : Qui parle ? Quelle langue ? À qui ? Où ? À partir de cette problématique, notre propos vise à rendre intelligibles les motivations du recours au métissage linguistique.

### 2.1. Qui parle ?

Le sujet est un locuteur bilingue, c'est-à-dire disposant de plusieurs répertoires linguistiques. En tant qu'acteur social et membre de réseau de communication<sup>9</sup>, il déterminera, selon des conditions contextuelles, son recours à l'alternance codique.

Ensuite, il adaptera, intentionnellement ou spontanément, son comportement langagier en fonction de normes sociolinguistiques partagées par son groupe, notamment ses pairs. Ainsi, le locuteur « bilingue » est considéré comme agent actif dans le choix du code et dans la gestion du discours métissé.

### 2.2. Quelle langue ?

Il s'agit d'un usage linguistique bilingue ; c'est-à-dire de la juxtaposition de deux codes linguistiques génétiquement distincts (le premier, issu d'une famille chamito-sémitique est *l'arabe algérien* ; le second, dérivé de l'indo-européen : est *le français*). Ce type de discours hybride est appelé « code switching » ou « alternance codique ». La proportion des deux langues (langue maternelle et langue étrangère) dans une même production verbale est principalement tributaire de l'appartenance sociale du sujet.

Il est manifeste que ce phénomène d'alternance codique arabe algérien /français caractérise davantage le milieu urbain que le milieu rural<sup>10</sup>. Il importe également de prendre en considération la donnée socioculturelle du *bain linguistique*<sup>11</sup> comme catalyseur du développement de cette double compétence.

### 2.3. À qui ?

Comme facteur déterminant de la pratique du code switching, l'interlocuteur est considéré comme élément fondamental dans le choix de tel ou tel code, d'où la *contrainte de l'interlocuteur*<sup>12</sup>. En effet, au cours d'un échange verbal on observe un ajustement réciproque des locuteurs en présence :

*« Les bilingues n'utilisent pas habituellement le style des alternances codiques lorsqu'ils sont en contact avec d'autres bilingues sans connaître d'abord le contexte de référence et les attitudes de l'auditeur. Se comporter autrement serait risquer une incompréhension grave »<sup>13</sup>.*

Pour Gumperz, le recours à l'alternance codique ne représente pas un gage suffisant pour assurer une communication satisfaisante. Il se trouve que le bilingue doit « connaître le contexte de référence » ainsi que le comportement de son interlocuteur. Si ces conditions ne sont pas réunies, la conversation en code-switching peut occasionner une déficience communicationnelle.

#### 2.4. Où ?

Généralement, le lieu est l'élément catalyseur essentiel de l'alternance codique. Le discours du locuteur doit être en harmonie avec le contexte dans lequel il se déroule. Par exemple, il est socialement répréhensible de tenir des propos inconvenants à l'intérieur d'un temple ; en effet, ce lieu est considéré comme une contrainte qui pèse sur le comportement verbal du sujet. D. Morsly montre que le contexte appréhendé en tant qu'

*« espace intervient aussi comme sélecteur de parole. Toute parole n'est pas préférable dans n'importe quel espace [...] l'espace définit donc la parole ou les paroles autorisées en même temps que les personnes habilitées à proférer ces paroles autorisées [...] au commissariat, tout ce que vous direz sera retenu contre vous [...] la transgression langagière est très mal tolérée socialement »<sup>14</sup>.*

Selon Dalila Morsly, le contexte, comme instance du dire discursif, déclenche « les types de paroles » et « régit les comportements verbaux »<sup>15</sup>.

#### 2.5. Pourquoi le mélange ?

Pour résoudre cette question essentielle du fait de sa pertinence dans la détermination du phénomène de l'alternance codique, on a demandé aux sujets informateurs de donner les raisons sous-jacentes qui les déterminent à associer le français et l'arabe algérien dans les échanges conversationnels.

Par ailleurs, ce métissage est devenu une pratique linguistique courante voire quasi naturelle chez les étudiants algériens de licence de français. Certains étudiants ne réalisent pas qu'ils utilisent deux codes au cours d'un même échange verbal ; nous en présentons quelques extraits recueillis à partir de notes manuscrites.

##### Sujet 1 (étudiant en 4<sup>e</sup> année de licence de français)

*« C'est tout à fait normal (...) on a passé quatre ans de français (...) c'est comme une deuxième langue maternelle, une langue intermédiaire (...) on mélange pour sympathiser avec quelqu'un (...) j'utilise le français pour parler, l'arabe algérien exprime notre côté affectif... »*

Dans ce bref extrait, au plan énonciatif, le sujet, alterne les pronoms personnels (on, je) qui réfèrent toujours à lui-même (en tant qu'étudiant)

mais qui impliquent également son groupe socioculturel en tant que référence implicite. Le *on* associé au verbe d'action « passer » est adopté pour traduire une expérience linguistique de toute une *micro communauté* qui entretient, au fil des quatre années universitaires, un lien « ombilical » avec la langue française : c'est « une deuxième langue maternelle ».

Par ailleurs, l'association du *je* avec le verbe « utiliser » donne à voir une autre facette du sujet se positionnant à travers son discours, simultanément comme personne unique mais aussi comme membre d'une communauté élargie : les Algériens en général. Dans le discours, le *je* énonciateur assume une *caractéristique individuelle* du sujet parlant ; l'étudiant dans l'énoncé : « *j'utilise le français pour parler, l'arabe algérien exprime notre côté affectif* » tente d'établir un lien entre le Moi individuel qui peut s'exprimer en français et le Moi collectif qui représente la parole du groupe. Le sujet tente d'explicitier ses motivations sous le rapport de l'emploi des langues en alternance. Ainsi, il attribue explicitement à l'usage du français et de l'arabe algérien deux fonctions linguistiques que H. Miliani synthétise comme suit :

*« En reprenant le schéma jakobsonien, on peut peut-être dire que les fonctions référentielles, conatives, métalinguistiques sont assumées par le français. L'arabe [algérien] assume les fonctions émotive et phatique »<sup>16</sup>.*

Une autre étudiante motive le recours au mélange des codes par un « déficit lexical » dans l'une ou l'autre langue, à des degrés variables et selon les circonstances, l'emploi de la langue française dans l'alternance codique obéit à une stratégie communicative.

## Sujet 2 (étudiante en 4<sup>e</sup> année français)

*« Parfois on ne trouve pas l'équivalent en langue arabe, on utilise le mot en français (...) quand il s'agit de parler d'un sujet tabou on passe au français comme stratégie (...) je me sens en sécurité (...) quand je veux prononcer des injures, je passe aussi au français (...) plus on avance dans le niveau d'étude et moins sera le recours à l'arabe dialectal (...) c'est comme une langue de secours ; cette langue empêche le « blocage expressif » (...) parfois dans des situations formelles dans lesquelles le français est impératif, il y a code switching entre français et arabe « fousHa », mais avant d'introduire le mot en arabe, je dois dire par exemple à mon prof : comme on dit en arabe et je prononce le mot en arabe (...) la langue française est considérée comme langue de prestige dans le code switching (...) par exemple quand tu rentres dans une boutique tu parles en français, on vous respecte, on vous parle gentiment (...) mais quand tu parles en arabe algérien, la communication ne s'établit pas comme en code switching (...) donc la langue française est considérée comme un critère d'évaluation du niveau socio intellectuel du locuteur... »*

La première raison avancée réside dans la disparité des deux langues en contact ; en effet, bien qu'au plan théorique et moral, toutes les langues jouissent d'une égale valeur, il n'en demeure pas moins que chacun des codes demeure marqué par son histoire et par les usages dont il fait l'objet. À cet égard, le français et l'arabe algérien n'obéissent pas aux mêmes types d'usages : par exemple,

un échange verbal à thématique scientifique, technologique, etc., s'effectuera plus naturellement en français qu'en arabe algérien, en raison des carences qui affectent actuellement cette langue en ces domaines. Ainsi que le constate le sujet témoin : « Parfois on ne trouve pas l'équivalent en langue arabe, on utilise le mot en français ». L'étudiante ajoute encore qu'il se produit une alternance codique obligatoire, dans certaines situations formelles où le français est de rigueur ; l'arabe scolaire (arabe « Fousḥa ») en raison de l'étendue de son répertoire lexical et des nuances de ce dernier permet de pallier des situations de blocage.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, l'une des raisons principales à l'origine du code switching est le déficit lexical. Toutefois, il peut arriver que la langue matrice dispose de l'efficacité requise dans un domaine donné sans pour autant que disparaisse l'alternance ; les notions de pudeur, les tabous, les impératifs moraux ont été intériorisés par le sujet au fil de l'acquisition de sa langue maternelle. La transgression des interdits la moins répréhensible socialement consiste à recourir à un code second ; le locuteur peut ainsi jouer sur deux tableaux : contrevenir à la règle sociale tout en esquivant le rejet moral dont il aurait été l'objet, s'il avait tenu des propos similaires dans sa langue native. Il s'agit là d'une forme courante de « stratégie communicative d'évitement ».

Par ailleurs, l'empreinte du français scolaire, littéraire et médiatique s'amplifie au gré du déroulement de la formation et tend à se diffuser dans les domaines quotidiens d'échanges verbaux. L'étudiant en licence de français, s'éloigne progressivement de la pratique de sa langue maternelle (l'arabe algérien) en se familiarisant avec la langue de sa future profession d'enseignant. Sa langue maternelle va intervenir, dans les conversations, comme une langue comblant un déficit lexical dans le flux de son expression, évitant ainsi un éventuel « blocage expressif ». Il convient de noter que l'usage du français en Algérie revêt une valeur d'estime liée à divers paramètres tels que : l'héritage historico-culturel de la colonisation, le passé prestigieux du français comme langue de culture et de civilisation, l'extension de cette langue par les moyens modernes de communication, etc.

À noter également, que l'emploi fréquent du français dans les sphères de la mode, des professions libérales, des technocrates et même de la politique confère à cet idiome une *vitalité linguistique* liée à son prestige. L'extrait ci-dessus nous fournit un indice appréciatif relatif à l'emploi du français dans le code switching : « La langue française est considérée comme langue de prestige dans le code switching », et le sujet corrobore ce prestige par un exemple tiré de son expérience personnelle, à savoir que l'usage du français peut déterminer la transition du « tu » de familiarité au « vous » de politesse : « Tu rentres dans une boutique tu parles en français, on vous respecte, on vous parle gentiment. ». Le « tu » et le « vous » renvoient à la même personne (celle qui entre dans une boutique, celle qui s'exprime en français et à laquelle on accorde de la considération).

L'étudiante témoigne que ce type de comportement verbal suscite une réaction positive chez l'interlocuteur. Le passage de « tu » au « vous » est explicitement un indice de prestige linguistique de la langue française. En revanche, l'emploi



d'un code monolingue (de l'arabe algérien surtout) ne produira pas le même effet chez le destinataire. Et elle conclut en affirmant que l'usage du français dans notre société est révélateur d'une *situation enviable*.

### Sujet 3 (étudiante en 3<sup>e</sup> année licence de français)

« Ce phénomène s'est intégré dans les habitudes langagières des locuteurs, surtout les étudiants de français (...) l'équivalent du mot n'existe pas en arabe, je le trouve dans le français et parfois j'utilise le français pour économiser ma langue ; au lieu de dire trois phrases en arabe, j'emploie un mot français qui résume tout, qui abrège tout... »

L'opinion soutenue pose comme raison de l'alternance, le poids de l'habitude. Il est avéré qu'une observation même superficielle des usages linguistiques en Algérie confirme l'omniprésence du français dans toutes les strates sociales et au cours de la plupart des échanges. On peut même soutenir que l'absence du français constitue l'exception. Le locuteur invoque également la question du déficit lexical et porte un jugement sur les lacunes usuellement attribuées à l'arabe : prolixité des énoncés en arabe opposée à la concision du français. Cette économie du langage prêtée au français constituerait un élément notable de déclenchement du code switching.

### 3. Conclusion

Nous pouvons conclure que les déclencheurs de l'alternance codique chez les étudiants algériens relèvent, d'une part, d'une carence lexicale affectant leurs usages conversationnels et, d'autres parts, de l'ensemble des contraintes socio-contextuelles concourant à l'émergence de cette pratique discursive. Le discours métissé remplit une fonction expressive fondamentale dans les répertoires des jeunes étudiants. Nous avons essayé de déduire à travers les paroles des sujets informateurs des messages divers, qui se révèlent en fait à travers les revendications d'un groupe social structuré. Que l'énonciataire soit présent ou pas dans l'interaction, la langue de l'énonciation (l'alternance codique) assure une fonction socio-discursive forte « contestataire » et « revendicative ». Cette fonction se vérifie auprès du public sondé. On peut supposer qu'une enquête analogue effectuée dans des circonstances différentes et auprès d'un public distinct aurait révélé d'autres fonctions du code switching.

### Notes

1. A. Dourari définit la forme haute de l'arabe dite « classique ou littéraire » par la désignation « scolaire ». La forme simplifiée de l'arabe classique ou littéraire est aussi appelée arabe moderne.
2. Forme de langue usitée dans les médias, caractérisée par sa sobriété et ses nombreux emprunts aux « grandes » langues modernes.
3. Nous nous référons à l'*accent* et la *géographie linguistique*.
4. En substitution à bédouin qui s'emploie comme adjectif, par exemple : la chanson *bédouine*, qui relève d'un domaine artistique, nous préférons le substantif, *bédoui* correspondant à une forme linguistique spécifique à la zone rurale.
5. Le 3 octobre 2001, le parlement algérien a déclaré le tamazight (variété du berbère parlée par



les Kabyles dans leur capitale, Tizi-Ouzou et ses environs) langue nationale du pays.

<sup>6</sup>. A. Boukous. 1995. « Société, Langues et culture au Maroc: Enjeux symboliques », p. 17.

<sup>7</sup>. Cf. S. Chaker. 1997. « La langue berbère en France, situation actuelle et perspectives de développement », in *Enseignement des langues d'origine et immigration nord-africaine en Europe : Langue maternelle ou d'Etat ?*, sous la direction de Mohamed Tilmatine, document pédagogique Erasmus, INALCO/CEDRA-CRB, pp. 15-30.

<sup>8</sup>. J. A. Fishman et al., 1968. *Language Problems of Developing Nations*. New York.

<sup>9</sup>. On entend par ce terme un réseau constitué de sujets parlants partageant le même répertoire linguistique et, partant, des normes sociolinguistiques communes.

<sup>10</sup>. D. Caubet précise que « le CS au Maghreb est un phénomène strictement urbain, mais on notera que le taux d'urbanisation augmente très rapidement : il était de 52% en Algérie en 1992, mais dépasse aujourd'hui les 60% ». D. Caubet. 2001. « Comment appréhender le codeswitching ? », in *Comment les langues se mélangent : codeswitching en francophonie*, Paris : L'Harmattan, p. 22.

<sup>11</sup>. Cette expression réfère à l'environnement immédiat dans lequel le sujet évolue et pratique la langue. Ce milieu peut être favorable ou défavorable à l'émergence de l'alternance, en fonction de paramètres tels que : la famille, les études et / ou le lieu de travail...

<sup>12</sup>. Ce critère est très important dans la mesure où il conditionne la nature du code utilisé (on ne peut pas communiquer avec une personne qui ne possède pas le même répertoire linguistique que nous).

<sup>13</sup>. J.J. Gumperz. 1982. *Discourse strategies* -Cambridge University Press. Traduction des chapitres 6 et 7 : *Sociolinguistique interactionnelle : une approche interprétative*, p. 67, Paris : Ed. L'Harmattan.

<sup>14</sup>. D. Morsly. 1989. « Espace de paroles : pratiques et enjeux », in *Espaces maghrébins : Pratiques et enjeux*. Actes du colloque de Taghit, 23-26 Novembre 1987, Alger : Ed. ENAG. / URASC, pp. 145-146.

<sup>15</sup>. D. Morsly, 1989, *ibid.* p. 146.

<sup>16</sup>. Cité par H. Miliani. 2002. « Alternance codique, Emprunts et Statuts symboliques du français dans les chansons contemporaines en Algérie », in *Cahier de linguistique et de didactique* sous la dir. de F. Bouhadiba, Oran : Dar el Gharb, n°02, p. 85.

## Bibliographie

Boukous, A. 1995. « Société, Langues et culture au Maroc : Enjeux symboliques ».

Cantineau, J. 1936. « Géographie linguistique des parles arabes algériens », *Revue Africaine* 79, pp. 91-113.

Cantineau, J. 1955. « La dialectologie arabe », *Orbis* 4, pp. 149-69.

Caubet, D. 2001. « Comment appréhender le codeswitching ? », in *Comment les langues se mélangent : codeswitching en francophonie*, Paris, éd., L'Harmattan.

Chaker, S. 1997. « La langue berbère en France, situation actuelle et perspectives de développement », in *Enseignement des langues d'origine et immigration nord-africaine en Europe : Langue maternelle ou d'Etat ?*, sous la direction de Mohamed Tilmatine, document pédagogique Erasmus, INALCO/CEDRA-CRB, pp. 15-30.

Cohen, D. 1962. « Koinè, langue commune, et dialectes arabes » *Arabica* 9, pp. 119-44.

Fishman, J.A. et al. 1968. *Language Problems of Developing Nations*. New York.

Gumperz, J.J. 1982. *Discourse strategies* -Cambridge University Press. Traduction des chapitres 6 et 7 : *Sociolinguistique interactionnelle : une approche interprétative*, Ed. L'Harmattan.

Malek, A. 2007. « La transition de l'intraphrastique à l'interphrastique dans les usages conversationnels des étudiants algériens », in *Synergies Algérie* N° 01, pp. 49-62.

Miliani, H. 2002. « Alternance codique, Emprunts et Statuts symboliques du français dans les chansons contemporaines en Algérie », in *Cahier de linguistique et de didactique* sous la direction de F. Bouhadiba, Oran, éd. Dar el Gharb, n°02.

Morsly, D. 1989. « Espace de paroles : pratiques et enjeux », in *Espaces maghrébins : Pratiques et enjeux*. Actes du colloque de Taghit, 23-26 Novembre 1987, Ed. ENAG. / URASC.